



Changement de statut etudiant à vie de famille & vie privée

Par **AMGHAR ANNY**, le **11/04/2012** à **19:58**

Bonjour

J'aimerais bien procéder à un changement de statut en effet je suis étudiante algérienne en France depuis 2 ans avec une carte de séjour étudiante
j'ai une fille qui est née en France et titulaire d'une carte de circulation pour mineur étranger valable de Mars 2011 à Mars 2016

Je suis mariée à un Algérien en Algérie depuis 2009, Ce dernier réside en Algérie et je suis en instance de divorce, la procédure judiciaire est déjà lancée.

J'ai un statut de femme isolée en France depuis plus d'une année
Mes parents résident en France depuis plus de 30 ans

Est-il possible de changer mon statut à vie privée et vie de famille vu que :

je suis femme isolée

ma fille est née en France et titulaire d'une carte de circulation

En cours de divorce (Action engagée par mon mari)

Mes parents vivent en France et je réside chez eux et je suis même prise en charge par eux

Est-il possible de me dire quelles sont mes chances d'avoir ce changement de statut car je prévois de déposer un dossier d'ici début Mai

Comptant sur votre aide et assistance

Bien cordialement

ANNY

Par **Gaby200601**, le **15/04/2012** à **17:48**

Bonjour

En étant parent d'un enfant français, tu as de plein droit une carte vie privée et familiale, il suffit de la demander.

Cordialement et tiens nous au courant

Par **AMGHAR ANNY**, le **16/04/2012** à **08:40**

Bonjour

merci pour votre réponse mais comment je vais procéder quelle est la démarche à suivre, auprès de quelle instance et quel sont les détails relatifs au dossier
je me suis rapprochée de la préfecture ces derniers m'ont dit que ton enfant est mineur et sa naissance en France ne vous donne pas droit directement à une carte séjour vie privée et famille
même chose au niveau de l'office de l'immigration
donc je ne sais quoi faire
certains me disent il faut qu'il aura 5 ans pour demander un changement de statut
mais je ne peux attendre car je pourrai plus renouveler ma carte étudiante à compter de novembre 2012

par avance merci de votre aide
Anny

Par **amir75**, le **19/04/2012** à **02:39**

Bonsoir,

je n'ai pas de connaissances particulières en droit mais votre enfant ne doit pas être français, ce qui remet en cause la suggestion de Gaby

pour l'obtention d'un titre de séjour vie privée et familiale, il est important de savoir si vous avez des frères et sœurs en Algérie?

Par **idan**, le **20/04/2012** à **16:33**

BONJOUR,

je suis étudiante étrangère de nationalité algérienne, (30ans) je suis rentrée en France en 2009 cela fait presque 3ans, durant lesquelles j'ai pu valider un master 1, en Droit des Affaires et Fiscalité(Master pro)cette année je suis toujours en M1 mais en droit de la santé.

je tiens à vous préciser que mes parents ont la nationalité française, mes frères et ma sœur sont tous en France sauf la plus grande qui est mariée donc elle est en Algérie.
j'envisage de faire une demande de changement de statut "vie privée et vie familiale" ma question donc consiste à savoir quelles sont mes chances de réussite pour ma demande de changement de statut et comment constituer un bon dossier.

Si vous avez pu obtenir un changement de statut pour situation similaire merci de me faire part de vos témoignages

Par **AMGHAR ANNY**, le **22/04/2012** à **08:28**

merci amir de votre reponse

je n'ai personne en algerie , mon mari travail pour une firme americanne , sa demande de divorcé a été enregistrée depuis un mois , mes frere et soeur sont tous à l'etranger france et canada

mes parents sont des residents en france depuis Plus de 30 donc je ne sais pas que dois je faire.

Est ce que je demenderai directement un changement de statut sachant bien que j'habite chez mes parents, et je suis femme isolée vis a vis de la Caisse des allocations familiales

dois je me reprocher de la prefecture ?

Par avance merci de votre precieuse aide que me sera vitale pour moi et mon enfant
Anny